

Commune de EVECQUEMONT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDPC/2021-025

du 22/06/2021

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Arrêté préfectoral

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

PPRN Massif de l'Hautil

date 26 décembre 1995

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

PPRN Massif de l'Hautil, arrêté préfectoral du 05 août 1986

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

	date		effet	
	date		effet	

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

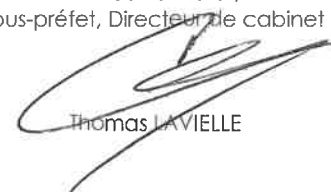
Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

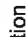
Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet



Thomas LAVIELLE

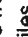


Risques naturels:

PPRn approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre de l'ancien article R. 111-3 du code de l'urbanisme

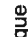
 Périmètre de risque d'inondation

 Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

 Périmètre de risque de retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques:

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

 Périmètre de risque technologique

Limites:

 Communales

Avertissement:

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'ouvrage

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'environnement / Paysages, risques et nuisances
35, rue de Versailles 91715
PONTYVEAUX Cedex
Tél. 01.30.64.30.00

